



# COMMUNE DE GOYRANS

## Conseil Municipal du 04/04/2014 - Compte rendu

Heure début : 20h35

Heure fin : 21h11

---

Participants :	M. Michel GLATIGNY (maire) Mmes Évelyne AIELLO, Céline BASSET-LÉOBON, Corinne CABANIÉ, Martine GLATIGNY, Nicole MARION-GAUTIER, Catherine REMIGY Mrs Marc BOCQUET, Patrick DONDAINE, Daniel MICHEL, Patrice ROBERT, Michel RUFFIÉ
Procurations :	Mme Virginie CORMERAIS à M. Daniel MICHEL M. Yves MATHEL-THARIN à M. Marc BOCQUET Mme. Carole NISSOUX à Mme. Martine GLATIGNY
Absents excusés :	Mme Virginie CORMERAIS M. Yves MATHEL-THARIN Mme. Carole NISSOUX
Secrétaire :	Patrice ROBERT

---

### Ordre du jour :

Point 1 : Élection des adjoints .....	1
Point 2 : Élection des délégués dans les organismes extérieurs .....	2
Point 3 : Délégations consenties par le conseil municipal au maire.....	2
Point 4 : Versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints .....	2
Point 5 : Élection des membres des différentes commissions administratives.....	2
Point 6 : Élection des membres des commissions communales.....	3
Point 7 : Délégation des fonctions du maire aux conseillers municipaux .....	3
Point 8 : Questions diverses .....	3

---

### Point 1 : Élection des adjoints

Présentation : Nombre des adjoints fixé par le code des collectivités territoriales ; limité à 4 au maximum et le choix a été de n'en retenir que 3 pour initier la mandature.

Les périmètres d'intervention des trois adjoints seront finalisés par un arrêté du maire.

Les trois adjoints proposés sont par ordre Mme Corinne Cabanié (vie associative, culture et communication) ; M. Patrice Robert (finances, budget et affaires juridiques) ; M. Daniel Michel (urbanisme, moyens techniques et travaux).

Délibération :

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité		

Des délégations complémentaires seront établies auprès de Patrick Dondaine (prospective et intercommunalité), Martine Glatigny et Catherine Remigy (éducation et écoles). Elles seront formulées et détaillées par arrêté du maire.



# COMMUNE DE GOYRANS

## Conseil Municipal du 04/04/2014 - Compte rendu

### Point 2 : Élection des délégués dans les organismes extérieurs

Présentation et délibérations :

CIAS : Compétence Sicoval depuis 2012 : Martine Glatigny ; Catherine Remigy (unanimité)

SDEHG : Catherine Remigy, Michel Glatigny (unanimité)

SIEMCA : Michel Glatigny, Martine Glatigny ; Catherine Remigy ; Corinne Cabanié (unanimité)

SMPE/ Michel Glatigny ; Catherine Remigy (unanimité)

SIVURS : Céline Basset-Léobon ; Martine Glatigny (unanimité)

**Note :**

CIAS : Conseil intercommunal d'Action Sociale

SDEHG : Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne

SIEMCA : Syndicat Intercommunal de l'École Maternelle des Côteaux de l'Ariège

SMPE : Syndicat Mixte de Protection de l'Environnement

SIVURS : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire

### Point 3 : Délégations consenties par le conseil municipal au maire

Présentation : Donner la possibilité au maire d'agir sans systématiquement requérir préalablement une délibération du conseil municipal, ce afin d'alléger les lourdeurs d'exécution pour les activités courantes.

Délibération :

Pour	Contre	Abstentions
Unanimité		

### Point 4 : Versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Présentation : Indemnité proposée pour le maire : 18,6% ; indemnité des adjoints : 8,25% de l'indice 1015. Monsieur le Maire indique que 40% de son indemnité seront reversés à la caisse des écoles, conformément à son programme.

Délibération :

Pour	Contre	Abstentions
14		1 (Patrice Robert)

### Point 5 : Élection des membres des différentes commissions administratives

**Commission des appels d'offres (élue à l'unanimité) :**

Titulaires :

Michel Glatigny (président de droit);

Patrick Dondaine ;

Catherine Remigy ;

Daniel Michel.

Suppléants :

Corinne Cabanié ;

Martine Glatigny ;



# COMMUNE DE GOYRANS

## Conseil Municipal du 04/04/2014 - Compte rendu

Patrice Robert

### **Point 6 : Élection des membres des commissions communales**

Présentation et délibérations :

CCAS : Michel Glatigny (président de droit); Evelyne Aiello ; Corinne Cabanié ; Virginie Cormerais ; Catherine Remigy.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

### **Point 7 : Délégation des fonctions du maire aux conseillers municipaux**

Présentation et délibérations :

Délégué défense Michel Glatigny (1 abstention Patrick Dondaine ; 14 pour)

Sécurité routière : Daniel Michel (unanimité)

Correspondant tempête : Catherine Remigy ; suppléant Michel Glatigny (unanimité)

### **Point 8 : Questions diverses**

Présentation :

2 questions posées par des administrés :

- location salle communale au profit des Goyranais : peut-elle être gratuite ? Réponse : la location de la salle des fêtes à des personnes privées est payante, les tarifs étant différenciés selon qu'il s'agit ou non d'un habitant de la commune.
- Participation de membres extérieurs au conseil municipal au CCAS : les candidatures seront examinées par le maire. Il n'y a pas d'objection a priori à ce que le CCAS soit ouvert à des habitants de la commune. Il est noté au passage que les dossiers traités dans le cadre du CCAS ont un caractère confidentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h11.

---

Signature du Maire :

Signatures des adjoints et conseillers municipaux :